

40 entreprises pour les 40 ans de l'ASBL Crohn-RCUH: plus de 10 chaînes de magasins supplémentaires rendent leurs toilettes accessibles sur présentation du Passe-toilette.

6 patients Crohn-RCUH sur 10 évitent souvent certains lieux ou activités par crainte de ne pas y trouver de toilettes

Bruxelles, 21 octobre 2025 – La Journée nationale belge des MICI se déroulera demain (22 octobre). Le même jour, [l'ASBL Crohn-RCUH](#) - l'organisation qui œuvre à l'amélioration du quotidien des personnes souffrant de maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) - célébrera son quarantième anniversaire. Avec la campagne '40 entreprises pour les 40 ans', elle souhaite sensibiliser la population à ces maladies et souligner l'importance pour les patients de disposer de toilettes accessibles. Une enquête* montre que pas moins de 6 patients sur 10 évitent souvent certains lieux ou activités par crainte de ne pas y trouver de toilettes. Pour cette raison, l'ASBL Crohn-RCUH cherche à convaincre 40 magasins et établissements Horeca de permettre l'accès à leurs toilettes aux patients, sur présentation de leur Passe-toilette. Plus de 10 entreprises, dont ZEB, Proximus, Lecot et CKS, viennent ainsi de signer une charte par laquelle elles s'engagent à appliquer cette mesure. Soit 1013 toilettes qui s'ajoutent aux milliers d'autres avec qui l'association avait déjà un accord. Et l'ASBL Crohn-RCUH continue d'appeler d'autres commerces et entreprises à suivre ces exemples et à signer la charte à leur tour.

Aujourd'hui, en Belgique, on recense environ 86.000 patients souffrant de la maladie de Crohn ou de rectocolite ulcéro-hémorragique. Soit 3 fois plus que dans les années 90. Et ce nombre continue de croître.

«Seuls les pays industrialisés comptent des cas de MICI. On cherche le pourquoi, mais on ne l'a pas encore trouvé. En tous cas, le taux de malades chroniques de l'intestin est en hausse. Et leur nombre augmente rapidement: en 2030, on arrivera à 100.000 ou 110.000, donc environ 1 % de la population belge. Les tendances se ressemblent dans tous les pays industrialisés»
déclare Xavier Donnet, Président de l'ASBL Association Crohn-RCUH.

Inconfort, stigmatisation et isolement

Jour après jour, près d'une personne sur cent doit composer avec les désagréments des MICI, même si les symptômes peuvent passer inaperçus. Voilà pourquoi 85 % des patients ont souvent l'impression que les autres minimisent leur maladie. Une enquête conduite auprès de 300 patients Belges francophones atteints de cette pathologie montre que leur vie sociale en est affectée: ils sont 6 sur 10 à souvent éviter certains lieux ou activités par crainte de ne pas y trouver de toilettes. Une crainte justifiée, selon les résultats de l'enquête: la moitié des répondants s'est déjà vu refuser l'accès aux toilettes d'un magasin, d'un restaurant ou d'un autre lieu public. Voici le classement des 10 activités ou sorties les plus volontiers évitées par les patients atteints de MICI:

- Assister à des événements culturels (57 %)
- Faire de longs voyages (55 %)
- Assister à des concerts ou festivals (48 %)
- Pratiquer un sport en groupe (42 %)
- Participer à des loisirs en groupe (38 %)

- Aller danser (en soirée ou en boîte) (37 %)
- Vie amoureuse (33 %)
- Sortir au restaurant (30 %)
- Faire de courts voyages (24 %)
- Aller au cinéma (18 %)

Chaque jour, la Namuroise Chloé Lefèbvre (23) mesure l'impact de la maladie sur sa vie sociale:

« Je devais aller aux toilettes jusqu'à 16 fois par jour. C'était douloureux, je pleurais et je maigrissais sans cesse. Après de nombreux examens, le diagnostic est tombé: maladie de Crohn. J'avais 21 ans et je suivais une formation d'infirmière. Ça n'a pas été facile à accepter. Quand ma classe — environ 80 étudiants — a appris ma maladie, ça a été volcanique. De facto, alors que j'étais jusque-là plutôt celle qui proposait les sorties, je suis devenue assez solitaire et je me suis sentie isolée. La principale difficulté, à côté de la recherche de toilettes, c'est certainement la méconnaissance de la part des gens. »

1013 toilettes supplémentaires deviennent accessibles

Sensibiliser la population à ces maladies constitue une mission essentielle de l'ASBL Association Crohn-RCUH. Parallèlement, elle mène des actions concrètes afin de faciliter le quotidien des patients. C'est par exemple ce qu'elle accomplit aujourd'hui en recherchant activement des toilettes supplémentaires qui deviendraient accessibles sur présentation du Passe-toilette. On en dénombre déjà actuellement plusieurs milliers. C'est insuffisant. Dans le cadre des recherches de l'ASBL Association Crohn-RCUH, plus de 10 nouvelles entreprises ont déjà accepté de signer une charte par laquelle elles s'engagent à rendre leurs toilettes accessibles aux patients, sur présentation de leur Passe-toilette. Cela représente 1013 toilettes supplémentaires.

« Quand l'Association Crohn - RCUH nous a approchés pour nous demander de permettre l'accès de nos toilettes aux patients atteints de la maladie de Crohn, nous n'avons pas eu à réfléchir. ZEB est là pour tout le monde. Nous voulons non seulement rendre nos infrastructures accessibles aux personnes en situation de handicap, mais nous formons aussi tous nos collaborateurs pour mieux répondre aux besoins de chaque client. Le plaisir du shopping ne se limite pas à mettre la main sur le bon pantalon ou la bonne robe. La mode, c'est aussi une question de passion, de joie et de plaisir », indique Julie Lestabel, Marketing Manager chez ZEB.

Mais l'ASBL a plus d'ambition. À l'occasion de son 40^e anniversaire, elle souhaite convaincre 40 entreprises de signer la charte. Celles qui sont ouvertes à l'idée trouveront tous les renseignements sur <http://www.mici.be/le-passe-toilette/> et pourront prendre contact avec Katleen Franc, Directrice générale opérationnelle via franckatleen@gmail.com. Toutes les modalités pour l'obtenir sont détaillées [ici](#). A noter que pour éviter les abus, le PASSE-TOILETTE n'est délivré que sur attestation médicale dûment remplie par un médecin. Et comme il contient la photo du patient, il ne peut pas être ensuite utilisé par d'autres personnes.

--- Fin du communiqué ---



***Méthodologie**

L'enquête en ligne a été réalisée entre le 20 juin et le 7 juillet 2025 par l'agence iVOX pour le compte de l'Association Belge pour CROHN - RCUH. Elle a interrogé 288 Belges francophones atteints de la maladie de Crohn ou de RCUH (rectocolite ulcéro-hémorragique). La marge d'erreur est de 2,88%.

Contact

Pour plus d'information, des illustrations ou des interviews, merci de contacter Friedl De Saeger, friedl@wavemakers.eu, +32 493 58 53 35 (Uniquement pour la presse: merci de ne pas publier)

À propos de l'Association Crohn - RCUH

Fondée en 1985, l'association Crohn - RCUH est une organisation de patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI) en Belgique francophone.

L'association s'efforce de répondre aux besoins sociaux et sociétaux des personnes vivant avec une MICI, ainsi qu'à ceux de leurs proches. Elle vise à briser l'isolement, à informer, à soutenir et à faire entendre la voix des patients dans la société.